

A propos des "bâtons de commandement"

Autor(en): **Penard, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte =
Annuaire de la Société suisse de préhistoire = Anuario della
Società svizzera di preistoria**

Band (Jahr): **34 (1943)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-113208>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A propos des „bâtons de commandement“

Par E. Penard

Monsieur Eugène Penard, qui a 89 ans, est, au sens plein du terme, un naturaliste. Passionné des recherches sur les Protozoaires, auxquels il a consacré d'importants ouvrages, il n'a cessé de s'intéresser à des sujets en dehors de sa spécialité; c'est ainsi que j'ai obtenu qu'il laisse publier cette note, déjà ancienne, où il propose une interprétation de ce que la tradition nous fait encore appeler des „bâtons de commandements“. Si ses remarques judicieuses n'ont pas la prétention d'épuiser la discussion à leur propos, elles n'en sont pas moins utiles, car le raisonnement parfaitement clair qui les anime vaut qu'on s'y arrête. Je n'ai fait qu'arranger le texte pour la publication, en ajoutant une ou deux notes et les illustrations. Je remercie M. E. Penard pour son autorisation.

M. R. Sauter

De toutes les hypothèses que l'on a suggérées sur la signification de ces fragments de bois de renne, en général percés d'un trou, fréquemment un peu aplanis sur deux faces opposées, et pour la plupart ornés de gravures, qui sont caractéristiques du Magdalénien, il n'en est aucune qui revête des caractères de vraisemblance suffisamment persuasifs pour que ces objets restent pour nous autre chose qu'une énigme. Faute de mieux, Lartet les a considérés comme représentant des „bâtons de commandement“.

Plus récemment, une nouvelle explication a été présentée, celle du Dr. Schoetensack: c'étaient là des agrafes, des fibules, percées d'un orifice par lequel devaient passer de petites olives ou fiches, elles-mêmes reliées par une lanière à une peau de bête, à un manteau qu'elles eussent ainsi tenu fermé. Et cette fois, bon nombre d'anthropologistes ont été presque convaincus; c'est que les photographies illustrant cette supposition, et qui représentent des Esquimaux munis de leurs agrafes, sont vraiment frappantes de réalité, et que, positivement, elles ont été prises parfois pour la réalité même; mais il ne faut pas oublier que l'auteur de la théorie n'a voulu donner là qu'une représentation fictive, pour faciliter la compréhension de sa théorie, et qu'il ne convient pas de voir plus que le savant allemand n'a voulu montrer.

Mais cette théorie, si je me trompe, est bien oubliée aujourd'hui. En effet, cet appareil compliqué, ce lourd bâton qui parfois devait descendre du col à la ceinture, eût constitué un sérieux obstacle à la liberté des mouvements; et d'ailleurs nous en savons assez sur les hommes de ce temps-là pour rester convaincus qu'ils auraient su se créer quelque chose de moins encombrant. Et puis, elles sont bien rares, ces fibules; n'en aurait-on pas trouvé beaucoup plus, si chaque homme de la tribu, comme il est nécessaire, avait eu au moins la sienne? Pourquoi, encore, ces bâtons ont-ils à peu près toujours leur extrémité libre cassée, comme pour déchirer à plaisir la chair de ces hommes qui certes avaient assez d'intelligence pour en arrondir le bout?

Cette théorie, me semble-t-il, doit être abandonnée;¹ mais faut-il pour cela revenir au bâton de commandement, quitte à modifier quelque peu la conception primitive de Lartet en attribuant à ces curieux engins une signification mystique ou religieuse?

¹ Une autre théorie, plus récente, propose de voir dans ces bâtons des *redresseurs de flèches*, en se fondant sur l'existence d'instruments de même nature chez les Esquimaux. Pour être plus tentante, l'hypothèse n'en est pas plus convaincante; il faudrait du reste donner l'explication des nombreux „redresseurs de flèches“ paléolithiques sans trou; or c'est dans ce cas le trou qui serait la partie utile de l'outil!

Pour mon compte, j'ai peine à le croire; les conceptions religieuses ont la vie longue; les bâtons de commandement, quoique déjà connus à l'Aurignacien, sont essentiellement caractéristiques du Magdalénien, et disparaissent brusquement avec lui¹; n'auraient-ils pas eu plus longue vie, et aussi, ne les aurait-on pas trouvés sur de plus vastes espaces (Espagne, Algérie), s'ils avaient représenté une idée mystique ou

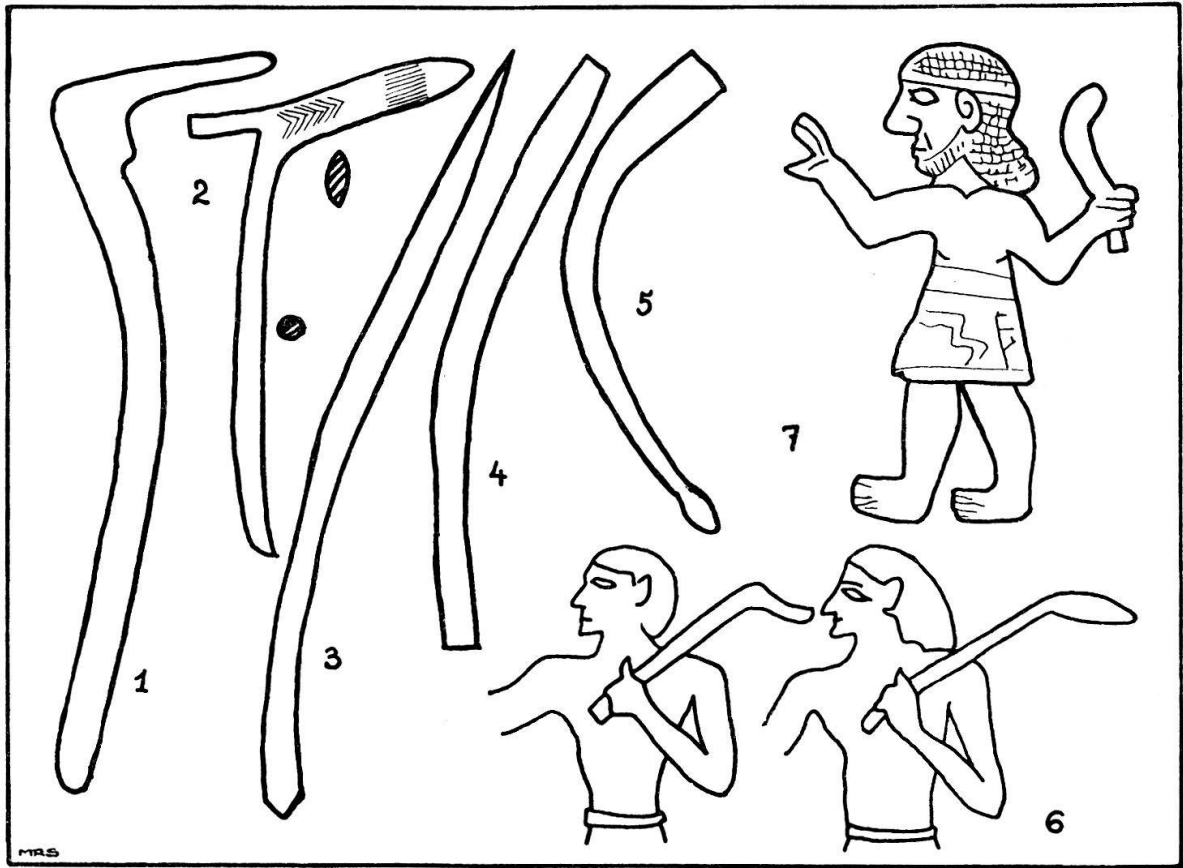


Fig. 39. Boomerangs et bâtons de jet²

- | | |
|--|---|
| 1 Boomerang du type non-return, pour la guerre. Australie N. | 5 Bâton de jet. Indes S. |
| 2 Bâton de jet. Australie NW. | 6 Guerriers avec bâtons de jet. Anc. Egypte. |
| 3 Bâton de jet. Soudan anglo-egypt. | 7 Guerrier subaréen avec bâton de jet. Tell-Halaf, Haute-Mésopotamie, vers 3000 avant Jésus Christ. |
| 4 Bâton de jet. Indiens Hopi, Arizona. | |

religieuse? En réalité, la disparition du bâton de commandement va de pair avec celle du renne, et cela même n'est pas sans jeter quelque clarté sur le sujet:

Le bois du renne est compact et lourd, très résistant; celui du cerf, spongieux à l'intérieur, est moins fort et plus cassant; et si, la solidité manquant, la disparition du renne a entraîné celle de l'objet qui en était fabriqué, n'était-ce pas une arme, que plus tard on n'a pas pu remplacer? Une arme de jet, sans doute, et dans laquelle nous pourrions jusqu'à un certain point reconnaître le prototype du boomerang!

¹ Ils disparaissent, en tant que „bâtons de commandement“, en bois de renne, avec perforation; mais ont-ils bien disparu, comme armes? Nous viendrons tout à l'heure sur le sujet.

² Figures tirés de: 1. et 2. British Museum, Handbook to the ethnograph. collect., 2nd ed., 1925, fig. 94d et 96g; 3. The Horniman Museum, London, War and the chase . . . , 1929, pl. I, 2; 4. Id., pl. I, 4; 5. Id., pl. I, 11; 6. Weule, Die Kultur d. Kulturlosen, 1910, Fig. 9; 7. M. v. Oppenheim, Tell-Halaf, 1939, pl. XIII, b.

L'idée d'une arme n'est d'ailleurs bien certainement pas nouvelle, et a dû se présenter d'elle-même à tout le monde; mais il semble bien que tous également l'ont rejetée aussitôt. Pourquoi? C'est que l'engin — dit-on — eût été beaucoup trop faible, impropre à la chasse comme à la défense.

Trop faible? Mais... les Australiens, par exemple? Leur boomerang est-il plus fort, plus lourd, que les bâtons de commandement? Ce serait presque le contraire qui serait vrai. Et puis, ce boomerang, ne le connaît-on que sous sa forme classique, recourbée? Non, cette forme typique, arquée, c'est le „return“ boomerang, celui qui revient à son point de départ, l'arme de chasse, semble-t-il, par opposition au „non-return“ boomerang, l'arme de guerre, de forme variable et qui rappelle souvent d'assez près le bâton de commandement (fig. 39, 1 à 3). On l'appelle aussi „bâton de jet“.

Et les Egyptiens? Dans la période prédynastique, le boomerang est si bien caractéristique des populations libyennes du désert, qu'il est devenu le totem et que, pour ainsi dire, il figure les armoiries des tribus nomades.¹ Et c'était là, nous le savons d'une manière certaine, une arme de jet, qui plus tard, lors de la plus haute civilisation égyptienne, est restée telle.²

Ni en Egypte ni en Australie, il est vrai, on ne trouve cette perforation sur laquelle nous allons revenir; et nous en sommes réduits à supposer que seul le bois de renne pouvait la supporter.

Le bois de renne, nous le répétons, est à l'état frais lourd, compact et se casse difficilement; et si nous considérons l'appareil non pas comme devant rester en main, mais comme destiné à être projeté à une distance un peu forte, il est une limite de poids, ni trop forte ni trop faible, qui doit constituer un optimum; et cette limite correspondrait assez bien avec ce que nous savons de ces objets. Tels qu'ils sont — ou plutôt tels qu'ils étaient à l'état frais — et lancés par ces hommes à musculature puissante, tourbillonnant en moulinet et dans un plan de frappe déterminé par la longueur de l'engin, — et régularisé peut-être par cet aplatissement artificiel qu'on remarque fréquemment sur l'os —, nous pouvons nous représenter ces bâtons comme parfaitement capables de briser le tibia de quelque gros animal; tout au moins de le faire trébucher, de le jeter à terre; le chasseur, alors, gagnant par là quelques instants, se fût précipité sur la bête pour l'assommer à coups de massue ou le finir de sa sagaie.

Mais examinons les choses de plus près:

La faiblesse de l'arme, nous venons de le voir, n'est pas une objection; elle ne le sera même pas dans ces cas d'ailleurs extrêmement rares où nous avons affaire à des engins de très petit volume: Dans tous les temps et chez tous les peuples les enfants se sont exercés au métier de leurs pères; ils ont fait leur apprentissage avec des armes

² A. Moret, *Le Nil et la civilisation égyptienne*, Paris, 1926, fig. 26, p. 128.

³ Elle servait aussi bien d'arme de guerre (cf. fig. 1, 6) que d'arme de chasse, spécialement pour abattre les oiseaux.

Sur un orthostate de basalte de la cité mésopotamienne de Tell-Halaf fouillée par le baron M. von Oppenheim, on voit un guerrier brandissant un bâton de jet, qui se range dans la série de ceux connus en Egypte. Ce bas-relief daterait de quelque 3000 ans av. J. C. (M. v. Oppenheim, *Tell-Halaf, une civilisation retrouvée en Mésopotamie*, Paris 1939, pl. XIII, b, fig. 1, 7).

appropriées à leur force; chez les Magdaléniens, ils se seront attaqués au lièvre, alors que leur père abattait un renne.

Les ornements, les dessins, si naïfs et pourtant parfois d'une exécution si parfaite, pourraient évidemment faire conclure à des objets tout particulièrement précieux, à des emblèmes d'autorité.

Précieux, oui, mais peut-être rien de plus. Quel est l'objet que le chasseur tient le plus en estime, qu'il orne et travaille avec plus de soin, que son arme? Et si nous constatons que presque toujours les dessins représentent des animaux, des sujets de chasse (ou de pêche), nous n'avons pas de peine à attribuer à des chasseurs la possession de ces objets si bien ornements.

On pourrait, ici, comme je viens de le faire à propos de la „fibule“, trouver une objection dans la rareté des objets qui sont arrivés jusqu'à nous. Ces armes devaient être très nombreuses, tout chasseur avait la sienne, et tous les hommes étaient chasseurs. La question, à vrai dire, n'est pas pour nous embarrasser: Ces engins, bien qu'ils répondissent assez bien à leur but, n'en restaient pas moins quelque peu imparfaits; trop souvent l'arme se cassait net en arrivant au but; et alors, trop courte, inutile, le chasseur l'abandonnait sur place, loin du campement. Il l'abandonnait... à moins que l'objet ne lui fût particulièrement précieux, que le prix qu'il y attachait ne résidât dans les gravures dont il était orné. De là la fréquence des gravures qui nous sont parvenues, et la fréquence aussi des cassures sur les bâtons qui nous sont conservés. On en a trouvé, du reste, qui ne portaient aucun ornement, et peut-être la plupart de ces engins n'en portaient-ils réellement aucun; mais ceux-là auront été abandonnées sur les lieux de l'accident, où nous ne pouvons guère espérer les trouver jamais.

Une objection plus grave concernerait cette large perforation que l'on trouve si communément près de la grosse extrémité du bâton; elle devait affaiblir la résistance de l'appareil. Mais ici encore, le problème présenterait-il de bien grandes difficultés? La perforation se voit toujours dans la région où le bois se bifurque, dans la partie la plus épaisse, la plus large, la plus solide de l'engin; malgré l'affaiblissement réel, la résistance était suffisante encore.

Il n'en est pas moins vrai que ce trou décèle une cause d'infériorité; et les bâtons, très nombreux, où la cassure s'est produite au niveau même de la perforation, sont là pour le prouver; mais... si cette perforation constituait par ailleurs un avantage, compensateur et au-delà, de l'inconvénient? Si c'étaient là, par exemple, des trous de suspension?

Pas plus alors qu'aujourd'hui le gibier n'était nécessairement à la portée du chasseur; il fallait le chercher, se rendre au territoire de chasse, parfois très loin, et cet objet d'autant plus encombrant qu'il n'était pas le seul à être porté (sagaie, massue etc.), n'aurait-on pas gagné à le fixer quelque part, à la ceinture, au moyen d'une lanière rattachée à cette ceinture même et dont l'extrémité libre aurait passé par la perforation?¹ En marche, le chasseur avait la main libre, et cet avantage pouvait compenser, et au-delà, les inconvénients.

¹ Dans certaines régions de la Russie, les coutelas, que les pêcheurs portent à la ceinture dans un fourreau de cuir, ont leur manche percé sur un certain point d'un trou, par lequel passe une fine lanière, libre, sans boucle ni noeud, et cousue par son bout le plus large au fourreau lui-même. Cette lanière suffit alors à garder le couteau dans sa gaine, mais ne l'empêche nullement d'être retiré d'un coup net.

Du reste, le trou n'existe pas toujours; ou bien, quelquefois il a été percé après coup, après un temps de service, lorsque, peut-être, le chasseur, instruit par l'expérience, se décidait à sacrifier quelque chose de la solidité de son arme pour obtenir une plus grande liberté de mouvement; et c'est de là, alors, de cette décision tardive, que proviennent ces gravures entamées par le trou.

Quant aux armes à double perforation, et d'ailleurs assez rares, on pourrait les supposer reliées à la ceinture par deux lanières au lieu d'une, un peu à la manière des sabres courts que portent dans certaines armées les officiers de marine.

Resteraient ces fragments aplatis, à trois, quatre trous et plus encore, que l'on a parfois rencontrés. Probablement n'auraient-ils rien à faire avec les „bâtons de commandement“; et une hypothèse que j'ai faite à ce sujet me paraît trop aventureuse pour que je pense à la présenter ici.

Pour revenir à la cassure, disons que dans une arme de jet elle se comprend d'elle-même; tôt ou tard, après un temps de service, le bâton devait finir par se casser, soit au niveau de la perforation, soit sur un point quelconque de sa longueur, et à l'endroit même où l'arme aurait rencontré quelque tibia de renne ou de bison. Mais comment expliquer la chose, dans un sceptre, un emblème, un bâton sacré? A quel propos se serait-il cassé? Et pourquoi ne serait-il presque jamais complet? Pourquoi, enfin, les deux parties ne se retrouveraient-elles jamais l'une près de l'autre? Le bout cassé a toujours disparu; s'il a été laissé sur le territoire de chasse, c'est là un fait tout naturel, mais pour un „bâton de commandement“?

En résumé, nous aurions là un boomerang ou un bâton de jet, du type „non-return“ australien, et en même temps du type „proto-libyen“, mais avec perforation, qui plus tard aurait disparu. Et rien n'empêcherait — pour terminer par une hypothèse plus hardie — rien n'empêcherait, après tout, qu'une fois le renne disparu, l'engin n'ait subsisté, en bois, et inaccessible par là à nos moyens d'investigation.

Un jour ou l'autre, la pictographie nous donnera la clef de l'énigme; c'est là du moins ce que je ne puis m'empêcher de penser.

A propos des „Marques de Fabrique“ Lacustres

Par J. C. Hubscher

Le fait que certaines gaines de corne de cerf destinées à emmancher des haches, et retrouvées dans les stations lacustres, portaient des „marques“ a été signalé pour la première fois par Ph. Rollier dans l'„Indicateur d'Antiquités suisses“ de 1910, pp. 81—84, et différentes hypothèses, quant à la destination de ces signes, y sont passées en revue.

Les fouilles de la palafitte des Chavannes, à Cudrefin, m'ont mis en possession d'une série de telles gaines, assez riche pour motiver quelques remarques à ce sujet. Un certain nombre de constatations se dégagent à première vue de cet ensemble:

1. Sur un total de 60—70 gaines intactes ou brisées fournies par la station, dix seulement sont marquées.